



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°11/2007

NOVEMBRE 2007

Ce Bulletin est publié avec le soutien de la communauté européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances - Unité E2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2	Conférence annuelle de la Plateforme Sociale, 26 novembre 2007, Bruxelles.....	11
L'événement de SME au Parlement européen diffusé sur le chaîne d'information du groupe parlementaire PPE-DE	2	VI. UNION EUROPEENNE.....	12
Symposium du projet MHEEN II, Bruxelles, 13 décembre 2007	2	Le Conseil a approuvé le programme d'action communautaire dans le domaine de la santé 2008-2013.....	12
Conférence de SME «Diversity in Mental Health and Wellbeing. An Opportunity for Intercultural Dialogue»	2	Le Médiateur critique la Commission pour son retard dans la publication du rapport sur l'accès du public aux documents.....	12
SME a commencé une activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne	2	VII. COMMISSION EUROPEENNE	12
NOUVELLE PUBLICATION DE SME: Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale – Une collection de pratiques de 10 Etats membres résultant du projet d'échange transnational de Santé Mentale Europe 2005-2007.....	3	La Commission présente son programme de travail pour 2008	12
1 ^{er} atelier politique du projet ProMenPol, «Promotion of Mental Health - Improving Practice and Policy», Bruxelles, 28 novembre 2007	4	«Une Europe qui communique en partenariat»: priorités de l'UE en matière d'information	13
Les femmes en prisons et la santé mentale	4	DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL.....	13
SME a une nouvelle stagiaire!	4	RAPPEL: Consultation publique sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail (jusqu'au 28 février 2008)	13
Représentation de SME à différentes réunions	5	DG Santé et Protection des consommateurs – DG SANCO	14
II. RAPPORTS SUR DIFFERENTES CONFERENCES ET EVENEMENTS.....	6	La DG SANCO publie «Document sur les enjeux à venir: 2009-2014»	14
Conférence européenne sur le thème « Recognising the rights of Girls and Women with Disabilities – An Added Value for Tomorrow's Society », Madrid (Espagne), 16-18 novembre 2007	6	Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE 2008-2013	14
III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES	6	VIII. PARLEMENT EUROPEEN	15
Royaume Uni – Rapport 2006 de Partnership for Children en ligne!	6	Répartition des sièges au PE	15
IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2007... 7	7	Les députés veulent faire respecter la législation européenne..	15
Lors de la JMSM 2007 Santé Mentale Europe a demandé à l'Union européenne de promouvoir la santé mentale et le bien-être des communautés ethniques minoritaires	7	Le Parlement européen a adopté une déclaration appelant à sensibiliser au problème de la «dys»crimination et de l'exclusion sociale des enfants "dys".....	15
Chypre – Événement à l'occasion de la JMSM du Groupe de plaidoyer pour les malades	7	Inter groupe parlementaire sur le handicap – Nouvelle adresse pour le site web	16
Hongrie - «Quel rôle joue la culture dans la "santé mentale?», a demandé le MDAC à l'occasion de la 15 ^{ème} Journée mondiale de la santé mentale	8	IX. CONSEIL DE L'EUROPE	16
Ecosse – Semaine de la santé mentale	8	Rapport de la Commission permanente de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, «L'accès des personnes handicapées aux infrastructures et espaces publics».....	16
V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	9	Le Conseil de l'Europe renforce le cadre juridique de la société civile en Europe	16
ACN – Active Citizensip Network	9	X. NATIONS UNIES	17
L'avis du CESE sur les droits des patients	9	Conférence internationale, «Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées: une invitation à agir contre la pauvreté, le manque d'accès et la discrimination», Addis Ababa (Ethiopie), 19-22 mai 2008.....	17
AGE – La plateforme européenne des personnes âgées.....	9	XI. DIVERS	17
Publication d'AGE «Donner la parole aux personnes âgées en situation de pauvreté et d'exclusion sociale»	9	Le Royaume-Uni repense son système de santé	17
CEFEC – Confédération européenne d'entreprises d'initiatives d'emplois et coopératives	9	XII. SITES INTERNET	18
Conférence annuelle du CEFEC, Linz (Autriche), 11-13 octobre 2007	9	Nouveau site internet sur les droits et la dignité des personnes handicapées	18
EAPN – European Anti Poverty Network.....	10	XIII. PUBLICATIONS	18
L'EAPN commémore la Journée Internationale pour l'Eradication de la Pauvreté	10	Services sociaux intégrés en Europe.....	18
FEPH – Forum européen des personnes handicapées.....	10	Le compte rendu de la réunion européenne sur la santé et l'étude d'impact des systèmes de santé est à présent disponible.....	18
Succès de la campagne «1million4disability» du FEPH, les futures étapes.....	10	Health First Europe lance son Répertoire de la santé 2007	18
Le nouveau site web du FEPH peut à présent être consulté!	11	XIV. EVENEMENTS A VENIR.....	19
MDAC – Mental Disability Advocacy Center	11		
La société civile proteste contre le traitement des enfants abandonnés en Bulgarie	11		
Plateforme Sociale.....	11		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

L'événement de SME au Parlement européen diffusé sur le chaîne d'information du groupe parlementaire PPE-DE

Le 5 décembre Santé Mentale Europe (SME) et John Bowis, eurodéputé (Groupe PPE-DE), co-animeront un débat sur le thème «*Equal Chance, Equal Respect: Promoting Mental Health and Well-being in Employment*» (Egalité des chances, respect pour tous: Promouvoir la santé mentale et le bien-être au travail) au Parlement européen de Bruxelles.

Le débat se focalisera sur une question pluridisciplinaire ayant un impact sur les politiques sanitaires et sociales de l'Union européenne, à savoir le bien-être mental au travail. En Europe, un travailleur sur cinq souffre d'un haut degré de stress au travail, lequel représente le deuxième trouble le plus courant. Les facteurs de stress au travail augmentent les risques de développement de problèmes d'anxiété, de dépression et d'épuisement psychologique (syndrome de «burn-out»).

L'événement est actuellement diffusé sur la chaîne d'information du groupe PPE-DE.

Pour visionner la vidéo visitez: <http://www.epp-ed.eu/VOD/>

Le bureau de presse du groupe PPE-DE en a également fait la publicité.

Pour lire le communiqué de presse: le site web PPE-DE,

[http://www.epp-](http://www.epp-ed.eu/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=6779&PRContentID=11906&PRContentLG=en)

[ed.eu/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=6779&PRContentID=11906&PRContentLG=en](http://www.epp-ed.eu/Press/showpr.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=6779&PRContentID=11906&PRContentLG=en)

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, E-mail info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Symposium du projet MHEEN II, Bruxelles, 13 décembre 2007

Santé Mentale Europe et la London School of Economics and Political Science organisent un symposium sur le projet Réseau européen d'économie de la santé mentale, phase II (MHEEN II - Mental Health Economics European Network, Phase II) le 1 décembre 2007 à Bruxelles. L'événement est sponsorisé par la Commission européenne, Direction générale Santé et protection des consommateurs.

Ce symposium présentera les résultats et analyses de la phase II du Réseau européen d'économie de la santé mentale. Parmi les orateurs on comptera des membres du réseau qui s'exprimeront sur les résultats des recherches en cours.

Pour vous inscrire, veuillez envoyer un E-mail à l'adresse Pssru@lse.ac.uk.

Pour de plus amples information sur le projet, et notamment sur les résultats du précédent séminaire du MHEEN II, qui s'est tenu à Londres le 27 septembre 2007, visitez le site web du projet: www.mheen.org

Conférence de SME «Diversity in Mental Health and Wellbeing. An Opportunity for Intercultural Dialogue»

Le programme de la conférence de SME qui se tiendra à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2007 a été discuté plus en profondeur lors d'une téléconférence qui s'est déroulée le 22 novembre.

La 2^{ème} annonce contenant un appel à contributions sera disponible à partir de janvier prochain et sera largement diffusée.

Les membres de SME ainsi que les autres organisations et personnes intéressées sont invitées à envoyer dès maintenant leurs propositions pour les ateliers de la conférence!

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, E-mail info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

SME a commencé une activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne

Au début du mois de novembre, Santé Mentale Europe a invité ses membres à s'engager à ses côtés dans une activité d'examen de la mise en oeuvre de la Charte sociale européenne. Cette initiative est menée par le Regroupement charte sociale européenne et politiques sociales du Conseil de l'Europe (CoE).

L'activité d'examen consiste à vérifier si les rapports nationaux envoyés par les Etats parties à la Charte sociale européenne (CSE) – c'est-à-dire les Etats ayant ratifié la charte – au Comité européen des droits sociaux (CEDS) reflètent la situation sur le terrain. Le CEDS est l'organe chargé de surveiller le respect de la CSE par les Etats parties.

Ces rapports constituent l'un des moyens dont disposent les ONG pour s'assurer que les pays ayant signé la Charte sociale européenne respectent les engagements qu'ils ont pris.

SME est fermement convaincue que la participation à cette activité constitue une chance de dénoncer les violations en cours des droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de faire pression sur les gouvernements nationaux.

Les membres participants seront chargés de lire les rapports, d'évaluer la situation sur le terrain et de la commenter. Tous leurs commentaires seront ensuite collectés par SME, réunis dans un document unique et transmis au président du Regroupement charte sociale européenne et politiques sociales avant la fin janvier 2008.

Des membres autrichiens, britanniques, espagnols, français, hongrois, italiens, néerlandais, tchèques se sont déjà enrôlés mais les membres venus d'autres pays européens désireux de s'engager dans cette activité sont encore les bienvenus.

L'activité a également reçu le soutien de la Coalition européenne pour la vie dans la communauté (ECCL).

Le 27 novembre, Fanny Muller a présenté cette activité aux membres du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et discrimination) de la Plateforme Sociale.

Pour toutes questions concernant cette initiative et pour prendre part à cette activité d'examen, veuillez contacter Fanny Muller, responsable de l'information et coordinatrice du comité de SME sur les droits de l'homme et la santé mentale: Email fmuller@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04.

Pour de plus amples informations sur l'activité d'examen et sur le Regroupement charte sociale européenne et politiques sociales: le site internet du Conseil de l'Europe:

http://www.coe.int/t/f/ong/public/regroupements/Grande_pauvret%E9_et_coh%E9sion_social/index.asp#TopOfPage

NOUVELLE PUBLICATION DE SME: Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale – Une collection de pratiques de 10 Etats membres résultant du projet d'échange transnational de Santé Mentale Europe 2005-2007

Alors que la bonne santé mentale peut aider les personnes à se réaliser intellectuellement et émotionnellement et à être intégrées pleinement dans la vie sociale, scolaire et professionnelle, la mauvaise santé mentale peut devenir tant une cause qu'une conséquence de l'exclusion sociale. Pour réagir à cette situation, SME, avec l'aide de ses partenaires de projet issus de 10 Etats membres de l'UE, a mené le projet financé par l'UE «*Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*».

L'objectif de ce projet était de sensibiliser le public au lien qui existe entre la mauvaise santé mentale et l'exclusion sociale, ainsi que de fournir des exemples de bonnes pratiques existantes qui se sont révélées efficaces pour combattre les inégalités rencontrées par les personnes souffrant de problème de santé mentale en matière d'accès aux services sanitaires et sociaux, à l'emploi, à l'éducation, aux services de formation, au logement, aux transports, aux activités de loisir, ainsi qu'en matière de protection de leurs droits civils et fondamentaux.

L'un des accomplissements majeurs du projet est son site internet (www.mentalhealth-socialinclusion.org), qui comprend une base de données en ligne répertoriant des bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale

En se basant sur le site internet du projet et la base de données de bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, SME a maintenant développé une publication sous la forme d'un annuaire de toutes les bonnes pratiques collectées. L'annuaire doit servir de source d'inspiration pour quiconque veut en apprendre plus sur les petites initiatives locales qui aident à soutenir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale. De plus, la publication contient les conclusions de SME et les recommandations pour la politique et la pratique résultant des résultats finaux du projet.

L'annuaire de bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale peut être téléchargé à l'adresse:

<http://www.mentalhealth-socialinclusion.org/publications.html>

L'annuaire a été publié avec le soutien de la Commission européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances – Unité E2 Inclusion, aspects sociopolitiques des migrations, intégration des politiques sociales dans le cadre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale 2002-2006.

Pour de plus amples informations veuillez visiter le site web: www.mentalhealth-socialinclusion.org ou contacter Sogol Noorani, coordinatrice de projet, E-mail sogol.noorani@mhe-sme.org, Tel +32 2 280 04 68.

1^{er} atelier politique du projet ProMenPol, «Promotion of Mental Health - Improving Practice and Policy», Bruxelles, 28 novembre 2007

Le projet ProMenPol (financé par l'UE) a pour objectif de soutenir les pratiques et politiques de promotion de la santé mentale dans trois contextes: à l'école, sur le lieu de travail et dans les résidences pour personnes âgées. Il travaillera dans ce sens pour la période 2007-2009 en:

- développant une base de données contenant des outils de promotion de la santé mentale;
- assistant les praticiens dans la mise en œuvre de ces outils;
- fournissant un soutien politique basé sur la recherche.

Chaque année ProMenPol organisera une conférence pour les praticiens suivie par un atelier politique pour les politiciens européens et nationaux. Cela devrait permettre l'échange mutuel d'informations concernant la santé mentale positive entre les experts et les contributions ponctuelles à ceux responsables des services et politiques.

La première conférence annuelle fut organisée avec succès à Berlin les 11-12 octobre 2007.

Pour de plus amples informations sur cet événement, vous pouvez lire le rapport sur la conférence sur le site web du projet ProMenPol: <http://www.mentalhealthpromotion.net/>

Au cours du premier atelier politique ProMenPol qui s'est tenu à Bruxelles le 28 novembre 2007 les résultats ont été présentés. De plus, les effets bénéfiques du projet pour la création d'une population productive et en bonne santé de même que pour un vieillissement dans de bonnes conditions ont été mis en lumière.

John Henderson, conseiller politique de SME, était l'un des orateurs. Il a fait un exposé sur le thème «*Une feuille de route européenne pour la santé mentale*».

Fanny Muller, responsable de l'information à SME, a également assisté à cet événement.

Pour de plus amples informations: le site web du projet ProMenPol, <http://www.mentalhealthpromotion.net/>

Les femmes en prisons et la santé mentale

Le 9 octobre 2007, Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a rencontré Donatella Miccinesi, directrice de l'AIMS, afin de discuter de la mise en place d'un projet pour les femmes ayant des problèmes de santé mentale dans une prison de la région Toscane.

Les objectifs de ce projet d'intégration incluent:

- la mise en place de groupes d'entraide constitués de membres des familles;
- le soutien du personnel de la crèche (volontaires);
- l'initialisation d'un «processus de socialisation» au travers de cours d'informatique, de cours de cuisine, d'activités de loisir, etc.

La population cible est constituée d'une quinzaine de femmes environ, qui souffrent de problèmes sévères de santé mentale souvent combinés avec des problèmes de drogue, de sida, etc. Le niveau de stigmatisation est très haut même parmi le personnel de la prison.

Etant donné que la majorité de cette population n'est pas italienne, les problèmes ethniques et culturels doivent être pris en considération.

L'AIMS est à la recherche de personnes ou services intéressés pour échanger des expériences.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Donatella Miccinesi, E-mail pipini@dada.it, Tél +39 338 29 98 938

SME a une nouvelle stagiaire!

Mélanie Mazier a quitté SME à la fin septembre. Elle a été remplacée par Olivia Merlet.

Olivia Merlet est française. Elle est diplômée en sciences sociales et administration et prépare actuellement un master en affaires européennes à l'ISMAPP.

Olivia restera à SME jusqu'à la fin mai 2008. L'une des premières tâches d'Olivia sera de prendre en charge l'enquête sur les membres de SME qui avait été initiée en septembre afin de mieux cerner le profil des organisations membres de SME.

Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Olivia au sein de l'équipe de SME.

Vous pouvez contacter Olivia par E-mail à l'adresse olivia.merlet@mhe-sme.org

Représentation de SME à différentes réunions

Les 1-3 novembre, Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, et John Henderson, conseiller politique de SME, ont représenté SME à la conférence de la Deutsche Gesellschaft für Soziale Psychiatrie e.V. (DGSP) qui a eu lieu à Munich (Allemagne). Josée y a parlé du travail de recherche entrepris par SME, tandis que John y a fait un exposé sur le thème «*Promotion of Mental Health and Well-being for Policy and Practice in Europe*».

Le 7 novembre, Mari Fresu a assisté à la réunion de coordination politique de l'EPHA (European Public Health Alliance) à Bruxelles.

Le même jour, Sogol Noorani a pris part à la conférence de clôture du projet ROMAIN «L'inclusion sociale des Roms en Europe» organisée au Parlement européen.

Le 13 novembre, Sogol Noorani a participé à une réunion du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et discrimination) de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 14 novembre, Sogol Noorani a participé à une réunion du groupe de travail sur la politique de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 15 novembre Mari Fresu a assisté à un séminaire organisé à Edimbourg (Ecosse) par l'Université de Warwick sur le thème de la santé mondiale et des droits de l'homme.

Le même jour, John Henderson, conseiller politique de SME, a représenté SME à une conférence internationale sur le thème «*Désinstitutionalisation and Community Living: comparative perspectives and international implications*», qui était organisée à Prague (République Tchèque) par le projet DECLOC (désinstitutionalisation et vie dans la communauté – résultats et coûts), dont SME fait partie en tant qu'expert.

Le 16 novembre, Mari Fresu a représenté SME à un atelier de l'EPHA sur le thème «*Exploring joint research projects on the right to health and access to health care*». L'événement s'est déroulé à Edimbourg.

Les 16-17 novembre, John Henderson a représenté SME à la réunion du Comité directeur de l'ECCL (Coalition européenne pour la vie dans la communauté) qui s'est tenue à Prague.

Aux mêmes dates, Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a participé à la conférence sur les femmes et le handicap, qui était organisée conjointement par le FEPH (Forum européen des personnes handicapées) et le CERMI (Comité Espagnol de Représentantes de Minusválidos) à Madrid (Espagne). (*lire p.6*)

Les 19-20 novembre, Malgorzata Kmita, présidente de SME, a représenté SME à la réunion de clôture de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous à Lisbonne (Portugal).

Les 23-24 novembre, Malgorzata Kmita et John Henderson ont représenté SME et sont intervenus lors d'une réunion sur le thème «*International Classification of Functioning, Disability and Health and its applications*», qui était organisée à Varsovie (Pologne) par le Centre national polonais sur les systèmes d'information sur la santé.

Le 26 novembre, Sogol Noorani, Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, et Olivia Merlet ont assisté à la conférence annuelle de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 27 novembre, Elisabeth Muschik et Fanny Muller ont pris part à une réunion du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et discrimination) de la Plateforme Sociale à Bruxelles. Fanny y a fait un exposé sur l'activité d'examen de SME sur la mise en œuvre de la charte sociale européenne. (*lire p.2-3*).

Le même jour, John Henderson a participé à une réunion du projet ProMenPol à Bruxelles.

Le 28 novembre, John Henderson et Fanny Muller ont pris part au 1^{er} atelier politique du projet ProMenPol à Bruxelles. John y a fait un exposé sur «*Une feuille de route européenne pour la santé mentale*». (lire p. 4)

Le même jour, Mari Fresu a représenté SME à une réunion du Forum politique sur la santé organisé par la Commission européenne à Bruxelles.

Toujours à la même date, Sogol Noorani a participé à l'événement «*Handy Cup: European Race for Everyone*» au parlement européen.

Le 30 novembre, Sogol Noorani a pris part à une conférence sur les services sociaux et l'inclusion sociale organisée à Bruxelles par le Réseau social européen.

II. RAPPORTS SUR DIFFERENTES CONFERENCES ET EVENEMENTS

Conférence européenne sur le thème « Recognising the rights of Girls and Women with Disabilities – An Added Value for Tomorrow's Society », Madrid (Espagne), 16-18 novembre 2007

Cette conférence était organisée par le FEHP (Forum européen des personnes handicapées) et le Comité espagnol de représentants des personnes handicapées (CERMI).

Plus de 100 femmes ont travaillé ensemble afin de trouver des outils pour inclure activement les femmes dans le travail politique et mettre en œuvre des mesures proactives dans les organisations de personnes handicapées à tous les niveaux.

La conférence a été ouverte par M. Amparo Valcarce, secrétaire d'Etat espagnol, et par les présidents du FEHP et du CERMI.

Mme Lydia la Rivière-Zijdel (Réseau européen des femmes handicapées) a fait un exposé brillant sur le thème «*Facing multiple discrimination: being a woman with a disability*». »

Elle a montré les similarités existant entre les concepts de handicap et de genre, et ce à trois niveaux:

1. Personnel: la persistance d'un écart entre les genres (un homme gagne plus d'argent, peut faire une meilleure carrière, etc.);
2. Symbolique: la différence entre les personnes aptes et non aptes (handicapées);
3. Institutionnel: la persistance d'une suprématie de «l'homme blanc» et des personnes aptes.

Kicki Nordström (Union mondiale des aveugles) a mis en lumière la perspective «droits de l'homme» des femmes handicapées. La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes sont deux documents insistant sur les aspects légaux de la violence à l'encontre des femmes handicapées.

Pour finir, Dolores Linares (Direction générale, Coordination des politiques sectorielles sur le handicap – Espagne) a parlé du Plan d'action pour les femmes et filles handicapées en Espagne.

Les séances finales ont été dédiées à la présentation et l'adoption de la Déclaration sur les femmes et le handicap.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME à la conférence.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Maria Nyman, E-mail

maria.nyman@edf-feph.org, Tél +32 2 286 51 84

III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Royaume Uni – Rapport 2006 de Partnership for Children en ligne!

Le rapport annuel 2006 fait état d'une année au cours de laquelle le nombre d'enfants aidés par Partnership for Children a augmenté de plus de 50%. Le programme Zippy's Friends a pris de l'ampleur, en particulier au Brésil, à Hong Kong et en Pologne. L'association a aussi commencé à travailler avec le Booktrust afin de présenter une liste de livres avec des histoires pour les enfants qui traversent des temps difficiles.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport en en faisant la demande par E-mail – envoyez juste votre nom et votre adresse à:

info@partnershipforchildren.org.uk

Pour télécharger directement le rapport:

<http://www.partnershipforchildren.org.uk/about-us/about-us-2/annual-report.html>

Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!

IV. JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE – 10 OCTOBRE 2007

Lors de la JMSM 2007 Santé Mentale Europe a demandé à l'Union européenne de promouvoir la santé mentale et le bien-être des communautés ethniques minoritaires

Le thème de la Journée mondiale de la santé mentale (JMSM) 2007, «*La santé mentale dans un monde qui évolue: l'impact de la culture et de la diversité*», attire l'attention sur le fait qu'au cours de la décennie passée, parallèlement aux avancées scientifiques et médicales en matière de compréhension et de traitement des maladies mentales, le besoin de reconnaître l'influence de la culture sur les questions de santé mentale a pris une importance capitale. En sont témoins le climat actuel de migration rapide et l'émergence d'une force de travail multiculturelle dans de nombreux pays.

En général les personnes issues des groupes ethniques minoritaires vivant en Europe ont plus de chances de présenter des problèmes de santé mentale; elles ont plus de chances d'être diagnostiquées comme telles et d'être hospitalisées; elles ont plus de chances de se voir appliquer un traitement peu efficace; et elles ont plus de chances de renoncer aux services généraux de soins de santé mentale, ce qui conduit à une détérioration de leur santé mentale. Ces différences peuvent être expliquées par certains facteurs, incluant la pauvreté, l'exclusion sociale et le racisme. Mais elles peuvent également être dues au fait que les services généraux de santé mentale échouent bien souvent à comprendre et répondre aux besoins des communautés ethniques minoritaires.

Afin de lancer un dialogue sur la question de la diversité en matière de santé mentale et de bien-être, Santé Mentale Europe organise avec ses organisations membres SIND – Association danoise pour la santé mentale et SIND North Jutland, sa conférence annuelle pour 2008 sur le thème «*Diversity in Mental Health and Well-being – An Opportunity for Intercultural Dialogue*» les 7-9 août 2008 à Aalborg, Danemark.

Pour de plus amples informations sur la conférence annuelle de SME pour 2008, veuillez visiter le site: www.mhe-aalborg.dk

Pour de plus amples informations sur la Journée mondiale de la santé mentale 2007, veuillez visiter le site qui lui est consacré www.wfmh.org ou contacter notre secrétariat, à info@mhe-sme.org, +32 2 280 04 68.

Chypre – Evénement à l'occasion de la JMSM du Groupe de plaidoyer pour les malades

Le 10 octobre 2007, KIPRODIPSA/AGMI (le groupe de plaidoyer pour les malades mentaux) et les services en santé mentale du District de Famagusta (Chypre) ont organisé un déjeuner-débat consacré à la Journée Mondiale de la Santé Mentale (JMSM).

KIPRODIPSA/AGMI a disséminé des informations sur ses projets, sur une base de données en ligne qui reprend des bonnes pratiques et sur le répertoire des bonnes pratiques du Projet de SME «*Bonnes pratiques dans la lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale*», projet pour lequel KIPRODIPSA/AGMI a collaboré comme partenaire.

Les messages clés et les débats se sont concentrés sur le thème de la santé mentale transculturelle, la création d'occasions de collaboration à l'avenir et d'alliances au niveau local, de la mise en application des bonnes pratiques dans la lutte contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et d'autres groupes vulnérables, comme les migrants, etc.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Elise Torossian, E-mail agftmi@cytanet.cy, Tél +357 24 65 20 61

Merci à Elise Torossian, présidente de KIPRODIPSA/AGMI, pour cette contribution.

Hongrie - «Quel rôle joue la culture dans la "santé mentale?», a demandé le MDAC à l'occasion de la 15^{ème} Journée mondiale de la santé mentale

Des Etats du monde entier sont invités à intégrer dans leurs services en santé mentale des stratégies culturellement et linguistiquement appropriées. Le MDAC soutien totalement cet appel à l'action.

Le mot «Culture» est fréquemment utilisé pour expliquer les différences et les réactions dans les expériences en santé mentale. Il n'existe toutefois pas une seule définition de la culture. Nous en avons tous une signification différente. Il est cependant évident que toute définition devra comprendre l'approche caractéristique de la communauté internationale envers la santé mentale et le handicap: une approche qui a considéré comme normales la peur, la stigmatisation et la discrimination envers les personnes handicapées, et même dans certains pays comme la norme.

Les trois campagnes actuelles du MDAC s'appuient sur trois pratiques spécifiques des Etats envers les personnes handicapées: leur ségrégation de la société, le retrait de leur capacité juridique par la mise sous tutelle et l'utilisation de lits-cages. Ces pratiques ne sont pas culturellement spécifiques aux pays où elles ont lieu puisqu'elles apparaissent sous une forme ou une autre, à un moment ou à un autre, dans pratiquement tous les pays du monde. Toutefois, le fait de perpétuer de telles pratiques est culturellement spécifique.

Une réaction de plus en plus visible à ces pratiques est de faire usage du concept des droits humains, en s'appuyant sur le droit international relatif aux droits humains. Pour beaucoup, ce droit propose une nouvelle «culture» universelle à laquelle tous les Etats devraient aspirer. Mais arguer des droits humains pour encourager un changement systématique dans le comportement d'un Etat n'est pas sans difficultés. En effet, on peut à juste titre se poser des questions sur l'application universelle de ces lois aux communautés et aux segments des groupes qui sont exclus de leur rédaction. D'autres nient l'universalité des droits de l'homme en présentant leurs pratiques abusives comme des «spécificités culturelles» et donc comme des pratiques intouchables par les normes juridiques «professées» par la communauté internationale.

Pour les personnes handicapées, la récente Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées a encouragé la participation plus inclusive et représentative qu'auparavant. Elle offre peut-être une nouvelle norme universelle partagée: une culture juridique internationale partagée. Toutefois, tant que tous les Etats ne choisissent pas de ratifier et d'appliquer la Convention, cette culture juridique reste une probabilité distante.

Mais le respect par les Etats du droit international sur les droits humains n'est pas suffisant en soi. Ainsi, par exemple, personne ne peut dire jusqu'où et sous quelle forme ce droit est contraignant pour les personnes individuelles et donc pour leurs comportements. Et pour les usagers des services sociaux et des services en santé mentale, ce droit ne traite pas de façon adéquate d'un certain nombre de leurs problèmes. La communauté internationale demande donc à l'heure actuelle des stratégies culturellement appropriées aux services en santé mentale de l'Etat. Le MDAC appelle aussi la communauté internationale à se diriger vers une culture juridique partagée et une vision partagée: une vision d'un monde qui mette en avant les différences émotionnelles, mentales et d'apprentissage, et où les gens respecteraient l'autonomie et la dignité de chacun.

Pour e plus amples informations: les ite internet du MDAC, <http://www.mdac.info/>

Source: MDAC

Ecosse – Semaine de la santé mentale

A l'occasion de la semaine de la santé mentale (8-14 octobre), *WellScotland*, le Programme national écossais pour l'amélioration de la santé mentale et du bien-être, a rajouté une section à son site Internet pour demander aux visiteurs de réfléchir à leur attitude et comportement face à la santé mentale et à la signification pour eux de la santé mentale et du bien-être.

Toujours dans le cadre de la semaine de la santé mentale, le magazine *Well?* a publié une édition spéciale. Le magazine a mis en lumière le fait que le comportement et la culture façonnaient l'attitude des gens et leur approche de leur santé mentale et de celle des autres. Il a aussi donné des informations et des exemples de cours de formation écossais sur tout un éventail de thèmes relatifs à la santé mentale.

Afin de sensibiliser à la santé mentale positive, des posters extérieurs ont été affichés partout dans le pays pendant la semaine de la santé mentale.

Pour lire le magazine: le site internet de WellScotland,

<http://www.wellscotland.info/publications/well-magazine.html>

Pour de plus amples informations: visitez le site internet de WellScotland,

<http://www.wellscotland.info/mentalhealthweek.html>

Source: Scottish National Programme E-bulletin

Qu'avez-vous fait à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Mentale? Envoyez-nous vos contributions!

V. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

ACN – Active Citizensip Network

L'avis du CESE sur les droits des patients

Lors de sa séance plénière des 26-27 septembre 2007, le Comité Economique et Social Européen (CESE) a approuvé un avis sur les droits des patients par 108 votes pour et deux abstentions. L'avis présenté par M. Bouis accueille favorablement et reconnaît la Charte européenne des Droits des Patients promue par le Réseau de Citoyenneté Active (RCA) depuis 2002. De plus, le CESE demande à la Commission européenne de créer une Journée européenne sur les droits des patients, comme l'a aussi proposé le RCA à l'occasion de la première Journée européenne des droits des patients qu'il avait organisée au Parlement européen le 29 mars 2007.

Pour télécharger l'opinion du CESE: le site internet de l'ACN, <http://www.activecitizenship.net/>

Source: Bulletin de l'ACN

AGE – La plateforme européenne des personnes âgées

Publication d'AGE «Donner la parole aux personnes âgées en situation de pauvreté et d'exclusion sociale»

Dans le cadre de la Journée Internationale pour l'Eradication de la Pauvreté du 17 octobre 2007, AGE a fait paraître une publication «*Donner la parole aux personnes âgées en situation de pauvreté et d'exclusion sociale*». Cette publication est le fruit de deux ans de travail et elle offre une série de recommandations aux organisations qui travaillent avec des personnes âgées confrontées à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ainsi qu'aux décideurs politiques de tous les niveaux.

Les personnes âgées connaissant la pauvreté et l'exclusion sociale devraient pouvoir se faire entendre et, surtout, être écoutées afin que leurs préoccupations soient prises en compte dans la planification politique, la prise de décisions et le contrôle à tous les niveaux. Les politiques d'inclusion sociale devraient donner de meilleurs résultats si les personnes âgées souffrant de pauvreté et d'exclusion sociale étaient consultées lors de la conception des politiques.

Pour télécharger la publication: le site internet d'AGE,

<http://www.age-platform.org/FR/>

CEFEC - Confédération européenne d'entreprises d'initiatives d'emplois et coopératives

Conférence annuelle du CEFEC, Linz (Autriche), 11-13 octobre 2007

Le CEFEC a organisé sa 20^{ème} Conférence à Linz (Autriche), du 11 au 13 octobre 2007. Suite à cette conférence, l'Appel de Linz a été lancé pour transmettre à l'UE et à ses Etats membres les attentes et les recommandations que les membres de l'organisation souhaitent proposer en matière d'entreprises sociales, de formation professionnelle et de réhabilitation pour le bien-être psychosocial des travailleurs handicapés.

Un résumé complet de l'appel de Linz sera présenté dans notre prochain bulletin.

Pour de plus amples informations: le site web de la CEFEC, <http://www.cefec.de/>

EAPN – European Anti Poverty Network

L'EAPN commémore la Journée Internationale pour l'Eradication de la Pauvreté

L'EAPN s'est associé le 17 octobre à des milliers d'initiatives commémorant la Journée Internationale pour l'Eradication de la Pauvreté. L'EAPN a présenté à cette occasion son nouveau rapport à la sixième Table Ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale, rapport qui évalue les avancées réalisées dans la stratégie de l'UE pour combattre la pauvreté dans les Etats membres.

Le rapport de l'EAPN reconnaît qu'un travail positif a été accompli en 2007 au niveau européen sur le thème de la pauvreté des enfants, mais il relève une tendance inquiétante de nombreux Etats membres qui consiste à donner la priorité à des actions pour faire travailler à temps plein les parents, surtout les mères, et à sous-entendre que les parents qui ne travaillent pas sont responsables de la pauvreté des enfants, plutôt que de faire face aux causes multidimensionnelles de la pauvreté des enfants.

L'EAPN s'inquiète également des implications que cette priorité accordée à la pauvreté des enfants peut avoir sur les autres personnes en situation de pauvreté.

Pour de plus amples informations: le site internet de l'EAPN, www.eapn.org

Source: Communiqué de presse de l'EAPN

FEPH – Forum européen des personnes handicapées

Succès de la campagne «1million4disability» du FEPH, les futures étapes

La campagne «1million4disability» avait pour objectif de parvenir à l'adoption d'une législation complète sur la non-discrimination au niveau européen, assurant la protection des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie. Elle s'est achevée avec un rassemblement massif de citoyens favorables aux droits des personnes handicapées à Bruxelles le 4 octobre 2007.

Des images de l'événement sont disponibles sur le site dédié à la campagne:

<http://www.1million4disability.eu/campaign.asp?langue=EN> .

Cependant, la campagne ne constitue que le point de départ du travail du FEPH en faveur de l'adoption de mesures législatives communautaires de la lutte contre la discrimination à l'encontre des personnes handicapées.

Le 15 octobre le FEPH a soumis à la Commission européenne son document de position sur une directive intégrale traitant spécifiquement du handicap.

Ce document peut être consulté sur le site web du FEPH:

http://www.edf-feph.org/Page_Generale.asp?DocID=13854&thebloc=13856

Le secrétariat du FEPH a fait également certifier les signatures collectées, ce qui a confirmé que la campagne a réuni un total de 1 288 022 signatures, dont 205 253 sous forme électronique et 1 089 744 manuellement. Pendant la semaine du 5 novembre, les signatures ont été remises à la Commission européenne.

Le FEPH est actuellement en train de mettre à jour sa proposition de législation anti-discriminatoire globale traitant spécifiquement du handicap. Des changements ont été apportés suite à l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. De plus, des changements additionnels seront apportés plus particulièrement s'agissant de la question de l'accessibilité, afin de prendre en considération les récents développements au niveau européen et national. Ce travail est mené en coopération avec le Professeur Lisa Waddington de l'Université de Maastricht.

La campagne devra se poursuivre intensément l'année prochaine:

- l'action au niveau national pourrait permettre de rassembler des signatures supplémentaires collectées dans chaque pays;
- le FEPH aura également l'occasion de réaffirmer ses demandes lors de la réunion ministérielles et de la conférence sur le handicap qui se tiendront en Slovénie en Mai 2008.

L'objectif du FEPH est de faire en sorte que la proposition soit finalisée d'ici le printemps prochain, afin de venir à bout des mécanismes législatifs avant la fin du mandat de l'actuelle Commission européenne (qui expirera au printemps 2009, si le traité de réforme entre en vigueur).

Source: Weekly Mailing du FEPH

Le nouveau site web du FEPH peut à présent être consulté!

A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, le FEPH est heureux d'annoncer que son nouveau site internet est à présent en ligne.

Le design du nouveau site internet du FEPH a été rendu plus attractif et facile d'usage tant pour la navigation que les langues. Vous y trouverez les dernières informations sur les domaines d'action prioritaires du FEPH (législation anti-discriminatoire, Convention ONU, fonds structurels, etc.), des informations de fond sur tous les domaines politiques couverts par le FEPH, des faits et données sur le handicap, etc.

Certaines pages du site web sont encore en construction, mais le FEPH fera tout son possible pour mettre à jour et finaliser le site web en temps utile.

Les membres du FEPH souhaitant envoyer leurs commentaires et suggestions sur le site sont les bienvenus; merci de les adresser au responsable de la communication du FEPH, Helena Gonzalez-Sancho: E-mail communication@edf-feph.org

Le site web est toujours accessible à la même adresse: <http://www.edf-feph.org>

MDAC – Mental Disability Advocacy Center

La société civile proteste contre le traitement des enfants abandonnés en Bulgarie

Le 9 octobre 2007, la société civile a défilé à Sofia pour protester contre l'indifférence de l'Etat envers les enfants en institutions et les enfants handicapés. Le MDAC s'est joint à la manifestation et a annoncé son intention de poursuivre son travail afin que la Bulgarie respecte ses obligations en matière de droits humains envers les enfants et les adultes placés en institutions.

Le film «*Les enfants abandonnés en Bulgarie*» a permis à la société civile de voir les abus, cachés auparavant, infligés aux enfants handicapés. Il détaille la vie de 75 enfants handicapés abandonnés dans une institution sociale isolée de Mogilino et on ne peut le qualifier que de choquant.

Le MDAC, grâce à des recherches, des rapports et un engagement direct auprès des gouvernements, a toujours cherché à améliorer la visibilité des personnes handicapées dans la société et à définir la responsabilité directe en cas d'abus. Le MDAC met en lumière les abus dès que cela est possible, mais il reconnaît lui-même que ce n'est pas suffisant. Il faut faire davantage. Le MDAC mène donc une campagne pour que tous les gouvernements, y compris celui de Bulgarie, mettent en place des inspections adéquates et efficaces de toutes les institutions de santé mentale et de soins sociaux.

Dans le cadre de la recherche de responsabilité directe en cas de violation des droits des enfants handicapés en institutions et plus spécifiquement du droit à l'éducation sans discrimination, le MDAC a déposé une «plainte collective» auprès du Comité européen des droits sociaux. Cette plainte, qui démontre les violations bulgares de la Charte sociale européenne révisée, a deux objectifs: forcer le gouvernement bulgare à prendre des mesures immédiates pour mettre en application la Charte et ses obligations et forcer la mise en œuvre de la loi de 2002 sur l'éducation qui reconnaît que tous les enfants peuvent recevoir une éducation. La plainte a été déclarée admissible et une décision sera officiellement prise d'ici peu.

Pour de plus amples informations: visitez le site web du MDAC, <http://www.mdac.info/>

Source: communiqué de presse du MDAC

Plateforme Sociale

Conférence annuelle de la Plateforme Sociale, 26 novembre 2007, Bruxelles

Plus de 100 militants sociaux européens se sont retrouvés le 26 novembre 2007 lors de la conférence annuelle de la Plateforme Sociale pour discuter des priorités de l'UE après 2010, date butoir de l'agenda de Lisbonne. Ils ont débattu avec des experts et des décideurs des changements sociaux et démographiques que l'UE rencontrera dans les années à venir. En s'appuyant sur la réalité sociale d'aujourd'hui, ils ont échangé leurs idées sur une vision renouvelée de l'UE qui serait façonnée par un modèle de développement, basé sur la solidarité, la justice sociale et la durabilité.

La secrétaire générale de la Commission européenne, Catherine Day, le Ministre portugais de l'emploi et des affaires sociales, Jose Vieira da Silva, et Dalia Grybauskaite, commissaire de la programmation financière et du budget, ont été invités à titre d'orateurs principaux.

Pour de plus amples informations: le site internet de la Plateforme Sociale,
www.socialplatform.org

VI. UNION EUROPEENNE

Le Conseil a approuvé le programme d'action communautaire dans le domaine de la santé 2008-2013

Le 9 octobre, le Conseil européen a adopté le deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé 2008-2013. Le programme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008, avec enveloppe financière de 321 500 000 d'euros. Il fait suite au premier programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008) qui a financé plus de 300 projets et autres actions.

Ses objectifs sont les suivants:

- Améliorer la sécurité sanitaire des citoyens,
- Promouvoir la santé, y compris la réduction des inégalités en la matière,
- Produire et diffuser des informations et des connaissances en matière de santé.

Afin de faciliter la participation des organisations au programme dont le but est de faire progresser les mesures de santé dans le respect des objectifs du programme, il est proposé une gamme élargie de mécanismes de financement.

Pour de plus amples informations : le site internet de la DG Sanco,
http://ec.europa.eu/health/ph_overview/pgm2008_2013_fr.htm

Le Médiateur critique la Commission pour son retard dans la publication du rapport sur l'accès du public aux documents

Le médiateur européen, P. Nikiforos Diamandouros, a critiqué la Commission européenne pour ne pas avoir publié, en 2006 comme prévu par la loi, son rapport annuel 2005 sur l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. Ceci fait suite à une plainte de l'ONG britannique Statewatch. Bien que reconnaissant, qu'en septembre 2007, la Commission a finalement publié le rapport en question, M. Diamandouros a déclaré : «*La publication en temps opportun de rapports est un mécanisme clé de la responsabilité envers les citoyens. La Commission devrait montrer le bon exemple, en particulier pour les nombreuses nouvelles agences de l'UE, en donnant la priorité à la publication dans les temps de tels rapports.*»

Pour lire l'intégralité de la décision: le site web du médiateur européen,

<http://www.ombudsman.europa.eu/decision/en/070668.htm>

Source: Communiqué de presse du médiateur

VII. COMMISSION EUROPEENNE

La Commission présente son programme de travail pour 2008

Le 23 octobre, la Commission européenne a adopté son programme de travail législatif pour 2008. Une liste comprenant 26 initiatives stratégiques et 61 initiatives prioritaires a été approuvée. Cinq priorités principales pour 2008: croissance et emplois, une Europe durable, une approche intégrée de l'immigration, les citoyens en première place et l'Europe comme partenaire mondial.

Les initiatives prioritaires relatives aux politiques sociales et à celles pour l'emploi comprennent une Recommandation de la Commission sur l'inclusion active et une Communication sur un engagement renouvelé pour une justice sociale en Europe: approfondir la méthode ouverte de coordination dans la protection sociale et dans l'inclusion sociale. Les initiatives prioritaires concernant l'égalité et la non-discrimination comprennent une proposition de directive qui mettrait en œuvre le principe de l'égalité de traitement en dehors du domaine de l'emploi et une communication sur la prochaine stratégie pluriannuelle pour créer une zone de liberté, de sécurité et de justice. Les initiatives stratégiques comprennent un Rapport annuel sur les Progrès par rapport à la Stratégie de Lisbonne et un package sur la santé grâce à une Communication et à une Recommandation du Conseil sur la sécurité des patients et la qualité des services sanitaires.

Pour accéder au programme de travail 2008: le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/atwork/programmes/docs/clwp2008_en.pdf

«Une Europe qui communique en partenariat»: priorités de l'UE en matière d'information

La Commission européenne a présenté des propositions pour une «*Europe qui communique en partenariat*». Le document propose des priorités en matière de communication conjointe avec d'autres institutions européennes et via des partenariats de gestion volontaire avec les Etats membres.

Margot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne et responsable des relations institutionnelles et de la stratégie de communication a déclaré que les citoyens voulaient des informations claires de la part des institutions de l'UE.

Ce document se base sur des initiatives antérieures en matière de communication et il tente d'offrir aux citoyens européens une information bien organisée sur l'UE en proposant différentes actions pour consolider l'approche de la Commission:

- Un accord inter-institutionnel qui fournit à la Commission européenne, au Parlement et au Conseil un agenda partagé en matière de communication;
- Des partenariats de gestion volontaire avec les gouvernements pour s'engager vers un agenda partagé en matière de communication;
- La création d'espaces publics européens: un réseau de lieux pouvant accueillir des expositions, des films, des réunions, des discussions et des conférenciers, ouverts à un large éventail d'utilisateurs;
- Des Réseaux Pilotes d'information: des forums sur Internet pour les députés européens, les membres des Parlements nationaux, les journalistes et autres acteurs de l'opinion;
- Le renforcement du rôle des représentations européennes afin d'impliquer les organisations de la société civile dans les consultations;
- De nouvelles stratégies audiovisuelles et par Internet, ainsi qu'une communication de suivi sur le Plan D.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1435&format=HTML&aged=0&language=EN&quiLanguage=en>

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

RAPPEL: Consultation publique sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail (jusqu'au 28 février 2008)

La Commission européenne a lancé une nouvelle consultation sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. Le concept d'inclusion active conjugue trois éléments: l'aide au revenu appropriée pour permettre aux personnes de vivre de manière décente, l'accès au marché du travail via les opportunités d'emploi ou la formation professionnelle et l'amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité.

Ce que la Commission propose à travers cette consultation publique, c'est d'approfondir la coopération autour de la politique sociale à l'échelon de l'Union grâce à l'adoption d'un ensemble de principes communs qui régiront les trois phases de l'insertion active, de même que leur supervision et leur évaluation ultérieures, compte dûment tenu des situations et des besoins particuliers à chaque Etat membre. Ces principes seraient énoncés dans une recommandation.

Par ailleurs, divers instruments financiers communautaires – dont le Fonds social européen, qui investit plus de dix milliards d'euros par an au bénéfice des citoyens – sont là pour soutenir la stratégie de l'insertion active.

Si vous souhaitez faire entendre votre voix dans ce débat, veuillez exprimer votre point de vue concernant le contenu des communications et envoyer votre opinion à SME. Plus particulièrement, la Commission s'intéresse aux points de vue des parties prenantes s'agissant de l'effectivité et le caractère complet de sa proposition sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail.

*SME apprécierait de recevoir vos contributions à cette consultation d'ici le **31 janvier 2008** à l'adresse suivante: sogol.noorani@mhe-sme.org Sur la base de vos réponses, SME soumettra sa réponse avant le 28 Février 2008.*

Pour de plus amples informations sur cette initiative veuillez consulter le site web de la Commission européenne:

http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/active_inclusion_fr.htm

ou contacter le secrétariat de SME, E-mail info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

DG Santé et Protection des consommateurs – DG SANCO

La DG SANCO publie «Document sur les enjeux à venir: 2009-2014»

La DG SANCO vient de publier «Le document sur les enjeux à venir: 2009-2014». Ce document donne un «projet de vision» des principaux enjeux que la société européenne rencontrera sous le mandat de la prochaine Commission. Il se base sur les points de vue de nombreux responsables de la DG SANCO et sur la contribution d'experts externes. Ce document a été largement disséminé au sein de la Commission et à l'extérieur. Il contribuera à valider, améliorer et développer une compréhension commune de la vision de la DG SANCO, ce qui apportera une valeur ajoutée à la réflexion générale sur l'avenir au sein de la Commission.

La DG SANCO attend un retour d'information et des commentaires **pour la fin décembre 2007**: sanco-futures@ec.europa.eu.

Pour lire «Le document sur les enjeux à venir: 2009-2014 (en anglais):

http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/events/future_challenges_paper.pdf

Pour lire le "Futures Leaflet" (en anglais):

http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/events/futures_leaflet.pdf

Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE 2008-2013

La Commission européenne a adopté aujourd'hui une stratégie en matière de santé fixant des orientations pour les actions communautaires à venir dans le domaine de la santé. Le livre blanc intitulé «Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE 2008-2013» établit un vaste cadre intersectoriel dans le but d'apporter des solutions, globales et cohérentes, à toute une série de problèmes en relation avec la santé. Ce cadre prévoit de nouvelles mesures concrètes visant, entre autres, à renforcer les défenses de l'Europe face aux menaces pour la santé, à accroître la prévention et le diagnostic précoce du cancer et à fournir aux citoyens les outils nécessaires pour faire des choix éclairés concernant leur santé. D'une manière générale, la stratégie a pour but d'aider à promouvoir la santé dans une Europe vieillissante, de protéger les citoyens de l'Union européenne contre les menaces pour la santé et d'agir en faveur de systèmes de santé dynamiques.

La stratégie en matière de santé a été construite sur la base des processus de consultation de 2004 et 2007. Un document de réflexion sur les aspects opérationnels de la nouvelle stratégie a été soumis à consultation jusqu'au 12 février 2007. Les contributions à cette consultation ont ensuite été analysées. Elles suggéraient, en particulier, que la stratégie mentionne les engagements spécifiques déjà pris par les Etats membres au sein de l'organisation mondiale de la santé (OMS) – au sujet, par exemple, de la nutrition, de la santé mentale et du tabagisme – et que l'UE se concentre davantage sur la promotion de la santé et le règlement de questions décisives telles que la santé mentale et les questions transfrontalières.

En résumé, la stratégie en matière de santé a pour objectif:

- de favoriser la santé dans une Europe vieillissante en promouvant la santé des citoyens tout au long de leur vie;
- de protéger les citoyens contre les menaces pour la santé, y compris les maladies transmissibles et le bioterrorisme, et d'assurer la sécurité des malades;
- d'agir en faveur de systèmes de santé dynamiques et des nouvelles technologies.

Le Livre blanc établit aussi un certain nombre de principes transversaux, tels que la solidarité, la participation des citoyens à l'élaboration des politiques et la nécessité de réduire les inégalités en matière de santé, de promouvoir les investissements dans ce domaine, d'intégrer la question de la santé dans toutes les politiques et de faire mieux entendre la voix de l'UE dans le domaine de la santé au niveau mondial.

Pour concrétiser ses principes et atteindre ses objectifs, la stratégie définit un cadre d'action. Le Livre blanc prévoit dix-huit actions prioritaires concrètes pour les deux années à venir. Il s'agit par exemple, de propositions visant à réduire les inégalités en matière de santé et à renforcer le rôle de l'Union européenne dans le domaine de la santé au niveau mondial.

Une déclaration sur les valeurs fondamentales de la santé, des mesures destinées à assister les États membres dans la gestion de l'innovation dans les systèmes de santé et des travaux relatifs aux maladies rares font aussi partie du programme.

Les nouvelles initiatives visant à améliorer la santé des personnes âgées, à garantir la sécurité des transplantations d'organes et à améliorer les connaissances en matière de santé dans l'Union européenne devraient bénéficier directement aux citoyens.

Pour appliquer cette stratégie en étroite collaboration avec les États membres et d'autres intervenants clés, le Livre blanc prévoit la création d'un mécanisme structuré de coopération, qui identifiera les priorités, définira des indicateurs, facilitera l'échange de bonnes pratiques, formulera des lignes directrices et des recommandations et mesurera les progrès accomplis.

Pour plus d'informations sur la stratégie en matière de santé et pour accéder aux résultats des processus de consultation de 2004 et de 2007, veuillez consulter le site suivant: http://ec.europa.eu/health/ph_overview/strategy/health_strategy_fr.htm

VIII. PARLEMENT EUROPEEN

Répartition des sièges au PE

Le 2 octobre, la commission constitutionnelle du Parlement européen (PE) a approuvé par 17 voix pour, contre 5 et 3 abstentions, une nouvelle répartition des sièges des députés européens pour la législature 2009-2014. Selon le rapport établi par Alain Lamassoure (PPE-DE, FR) et Adrian Severin (PSE, RO), l'Allemagne conserverait le nombre le plus important de députés (96) ; les plus petits États membres (Luxembourg, Malte, Chypre et Estonie) en auraient 6. Cette nouvelle répartition a été soumise au vote lors de la session plénière des 10 et 11 octobre.

Pour de plus amples informations : le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/001-11037-274-10-40-901-20071001IPR11035-01-10-2007-2007-false/default_fr.htm

Source: Communiqué de presse du PE

Les députés veulent faire respecter la législation européenne

La commission des pétitions du Parlement européen a adopté à l'unanimité le rapport de Carlos José Iturgaiz Angulo (PPE-DE, ES). Durant l'année 2006, 1016 pétitions de citoyens se plaignant du non-respect du droit communautaire ont été enregistrées. Les eurodéputés ont tenu à rappeler qu'il s'agit d'un droit fondamental et ont appelé la Commission à poursuivre systématiquement les États membres en cas d'infraction. Ils ont également appelé à une coopération renforcée entre les institutions, notamment le Conseil et le Médiateur, afin de répondre efficacement aux demandes des pétitionnaires.

Pour de plus amples informations : le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/021-11023-276-10-40-902-20071001IPR11002-03-10-2007-2007-false/default_fr.htm

Source: Communiqué de presse du PE

Le Parlement européen a adopté une déclaration appelant à sensibiliser au problème de la «dys»crimination et de l'exclusion sociale des enfants "dys".

Le 11 octobre dernier le Parlement européen a adopté une déclaration appelant à sensibiliser au problème de la «dys»crimination et de l'exclusion sociale des enfants «dys». Les députés préconisent notamment des mesures permettant d'assurer une prise en charge précoce dans des structures adaptées.

Chaque année, plus de 10% d'enfants sont affectés, selon des estimations par des troubles «dys» (dysphasiques, dyspraxiques, dyslexiques, dyscalculiques et atteints de troubles déficitaires de l'attention, etc).

Ce handicap «dys», qui invalide très tôt la communication, reste non identifié dans de nombreux États membres. Or, seule une prise en charge précoce, intensive et pluridisciplinaire dans des structures adaptées, (en milieu scolaire ordinaire avec accompagnement adapté ou en structure spécialisée), permet d'éviter la «dys'crimination» des enfants.

Dans cette déclaration, le Parlement demande plus précisément à la Commission et au Conseil:

- d'établir une charte des enfants «dys»;
- de favoriser la reconnaissance des troubles dys comme handicap;
- de promouvoir les meilleures pratiques sur l'accessibilité de l'information, la précocité du repérage, du dépistage, du diagnostic systématique et de la prise en charge, les structures pédagogiques performantes en milieu ordinaire ou spécialisé, pour enfants, adolescents et jeunes adultes et les structures d'insertion professionnelle adaptées;
- de promouvoir et d'encourager la création d'un réseau pluridisciplinaire européen pour les troubles spécifiques des apprentissages (learning specific difficulties); de collecter et d'étudier ainsi les informations et de favoriser la coordination des actions transfrontalières, et le dialogue institutionnel.

Pour lire la déclaration: le site internet du Parlement européen,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+WDECL+P6-DCL-2007-0064+0+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Source: Communiqué de presse du Parlement européen

Intergroupe parlementaire sur le handicap – Nouvelle adresse pour le site web

Veuillez noter que le site web de l'Intergroupe sur le handicap du Parlement européen a reçu une nouvelle adresse: <http://www.disabilityintergroup.eu>

IX. CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport de la Commission permanente de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, «L'accès des personnes handicapées aux infrastructures et espaces publics»

Un accès sans obstacles et pour tous aux infrastructures et bâtiments publics constitue la pierre angulaire de l'inclusion sociale. Les Etats membres ont pris un ensemble de dispositions et d'engagements ces dernières années pour permettre l'accessibilité des espaces publics aux personnes dans des situations de handicap – physique, cognitif ou sensoriel. Mais les réglementations et les normes, quand elles existent, ne sont pas partout appliquées et les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

Ce rapport cherche à refléter à la fois la dimension locale et régionale de la question de l'accessibilité – la possibilité de se déplacer, de bénéficier des aménagements collectifs et, par extension, d'utiliser les services collectifs de façon autonome – il est destiné à compléter le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur le handicap conçu sur une durée de 10 ans pour réaliser des progrès décisifs afin de garantir l'égalité des droits des personnes handicapées.

Le rapport souligne qu'il est indispensable que la notion d'accessibilité et le principe de «conception universelle» (normes et technologies intégratives qui, appliquées aux infrastructures et espaces publics rendent possible une vie plus autonome) trouvent leur place dans l'aménagement des territoires à tous les niveaux (ville, région, Etat).

Les recommandations du rapport incluent la promotion des Règles Standards des Nations Unies et le Plan d'Action du Conseil de l'Europe, la signature et la ratification des instruments juridiques pertinents tels que la Charte sociale européenne (révisée) et la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes handicapées, le développement de politiques nationales et régionales intégrées en matière d'accessibilité, l'institution de la fonction de «médiateur-accessibilité» aux niveaux national et local, le soutien financier des organisations non gouvernementales sur le terrain, un réseau européen d'échanges de pratiques sur les modalités de mise en œuvre du principe de «conception universelle» et des plans d'action aux niveaux local et régional incluant, au niveau régional, la création de conseils consultatifs et, au niveau local, de «commissions d'accès aux infrastructures et espaces publics».

Pour lire le rapport : le site web du Conseil de l'Europe,

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CG\(13\)41PART2&Language=lanFrench&Ver=original&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CG(13)41PART2&Language=lanFrench&Ver=original&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679)

Le Conseil de l'Europe renforce le cadre juridique de la société civile en Europe

Le 1^{er} octobre le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une Recommandation aux Etats membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe (CM/Rec(2007)14).

Il s'agit d'un premier instrument juridique international s'adressant au législateur, aux autorités nationales et aux ONG qui vise à recommander des normes pour adapter les lois et la pratique au regard des ONG, ainsi que le comportement et les activités des ONG elles-mêmes dans une société démocratique fondée sur la prééminence du droit.

Cet instrument fixe en particulier le cadre juridique et fiscal nécessaire pour veiller à ce que les ONG puissent continuer à apporter leurs contributions à la vie publique et sociale. Il attire également l'attention sur les restrictions concernant les objectifs et les activités que les ONG doivent respecter, notamment celles qui sont antidémocratiques ou qui visent à réaliser et distribuer des bénéfices. Il met en lumière, en outre, les responsabilités qui peuvent résulter du soutien public pour leurs activités et souligne qu'elles doivent être transparentes et respecter la législation généralement applicable.

Pour lire la recommandation : le site web du Conseil de l'Europe,

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec\(2007\)14&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec(2007)14&Language=lanFrench&Ver=original&Site=CM&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75)

X. NATIONS UNIES

Conférence internationale, «Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées: une invitation à agir contre la pauvreté, le manque d'accès et la discrimination», Addis Ababa (Ethiopie), 19-22 mai 2008

Cette conférence est organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et Leonard Cheshire International (LCI). L'objectif est de soutenir les efforts du gouvernement pour ratifier la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et de veiller à ce que le processus de mise en œuvre soit transparent, significatif et totalement inclusif. La réunion examinera les changements nécessaires pour lutter contre la pauvreté, le manque d'accès et la discrimination dont souffrent les personnes handicapées. Cette conférence lancera aussi un appel à l'action pour que les personnes handicapées puissent jouir pleinement de tous les droits humains.

Des sessions en panel et des ateliers rechercheront les bonnes pratiques et les stratégies nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle Convention pour lutter contre la pauvreté, le manque d'accès et la discrimination.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de la conférence, E-mail fiona.mcconnon@lc-uk.org, Tél +44 207 802 8217,

ou visitez le site internet dédié à la conférence, <http://www.lcint.org/conference2008>

Source: Forum européen des personnes handicapées

XI. DIVERS

Le Royaume-Uni repense son système de santé

Au début du mois d'octobre dernier, le Royaume-Uni a lancé une révision du système national de santé (National Health Service – NHS) afin d'étudier l'impact des choix relatifs aux technologies et aux modes de vie sur le bien-être de la population et d'améliorer le NHS pour qu'il soit plus juste, plus personnalisé et plus efficace.

Lors de la publication d'un rapport présentant le projet du gouvernement sur l'avenir du système de santé du Royaume-Uni, le Premier ministre Gordon Brown a déclaré que le gouvernement souhaite un NHS qui offre non seulement un service personnel organisé autour des besoins des patients, mais aussi un système pionnier en matière de nouveaux traitements pour l'avenir. Selon lui, la réforme du NHS est la priorité immédiate de son mandat.

Le rapport intérimaire, intitulé «*NHS next stage review*», publié le 4 octobre 2007, présente un projet sur 10 ans du système britannique de santé. Il étudie comment le NHS peut devenir plus juste, plus personnalisé, efficace et sûr et présente les actions qui devraient être entreprises pour accomplir des progrès vers la réalisation de ce projet.

Menée par le nouveau ministre de la Santé, Lord Ara Darzi, le rapport examinera l'impact des choix relatifs aux technologies et aux modes de vie sur le bien-être de la population et tentera de faire du NHS un système plus réactif et mieux à même de répondre aux besoins de la population. La dernière partie de la révision, portant sur les moyens de concrétiser ce projet, sera publiée au printemps 2008.

En présentant ce projet, M. Brown a également annoncé l'établissement d'un nouveau fonds d'innovation en matière de santé qui sera cofinancé par le département britannique de la Santé et le Wellcome Trust.

Déjà, le mois dernier, une consultation à l'échelle du pays, la plus vaste jamais réalisée sur l'avenir du système de santé, était lancée pour donner la parole aux citoyens sur le sujet.

L'efficacité financière du système et les soins de santé forfaitaires représentent un défi majeur dans l'UE, en particulier au regard du vieillissement de la population. Afin d'alléger la pression pesant sur les systèmes de sécurité sociale en Europe, les Etats membres ont accepté de coordonner leurs efforts pour permettre, par exemple, de développer davantage les applications de eSanté. Le Conseil a également invité la Commission et les Etats membres à encourager les styles de vie sains auprès des citoyens au moyen d'actions et de communications relatives à la santé.

Pour de plus amples informations et pour lire le rapport intérimaire «NHS next stage review»: le site internet du ministère de la santé du Royaume Uni,

http://www.dh.gov.uk/en/Publicationsandstatistics/Publications/PublicationsPolicyAndGuidance/dh_079077

Source: EurActiv

XII. SITES INTERNET

Nouveau site internet sur les droits et la dignité des personnes handicapées

Le secrétariat de la Convention sur les droits des personnes handicapées, au Département sur l'économie et les affaires sociales des Nations Unies (DEAS), a lancé un nouveau site internet:

<http://www.un.org/disabilities>

Le site en anglais est terminé, mais sa version en arabe, chinois, français, espagnol et russe ne sera disponible qu'au début de l'année 2008.

XIII. PUBLICATIONS

Services sociaux intégrés en Europe

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un projet de deux ans mené par un groupe de spécialistes chargé d'examiner l'intégration de services sociaux à d'autres services publics sélectionnés. L'intégration recouvre toute une série d'approches et de méthodes destinées à accroître la coordination et l'efficacité entre différents services afin de répondre au mieux aux intérêts des usagers, de leur famille ou du personnel d'aide. Destiné aux décideurs politiques aux niveaux national et local, aux organisations et aux utilisateurs de ces services, l'ouvrage livre des exemples pris dans des pays européens et propose de grandes orientations sur la conception et l'application de politiques et de pratiques efficaces en matière d'intégration. Il complète L'accès aux droits sociaux en Europe (2002) et fait partie intégrante de la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe.

Pour commander directement: Les Editions du Conseil de l'Europe,

http://book.coe.int/sysmodules/RBS_page/admin/redirect.php?id=36&lang=FR&produit_alias_id=2234

Le compte rendu de la réunion européenne sur la santé et l'étude d'impact des systèmes de santé est à présent disponible

Cette réunion était soutenue par l'Institut National sur la Santé du Portugal en liaison avec la Commission européenne et l'Observatoire européen sur les systèmes et les politiques de santé. Elle a eu lieu les 5 et 6 novembre à Lisbonne (Portugal).

Pour lire le compte rendu de la réunion : le site internet de la présidence portugaise,

<http://www.eu2007.min-saude.pt/PUE/en/conteudos/programa+da+saude/technical+initiatives/Conferência+HIA.htm>

Health First Europe lance son Répertoire de la santé 2007

Health First Europe, une plateforme de sensibilisation des groupes de patients, des travailleurs de la santé, des universitaires, des experts et de l'industrie technologique médicale, vient de présenter son Répertoire de la santé 2007. Le Répertoire de la santé 2007 fournit des

informations indispensables aux patients, aux praticiens de la santé et aux décideurs politiques. Le Répertoire comprend une liste d'adresses utiles de sites Internet paneuropéens sur la santé et de sites nationaux dans les 27 Etats de l'UE.

Les informations contenues dans le Répertoire sont d'abord triées par pays. Les utilisateurs peuvent cliquer sur la carte de l'Europe pour trouver des informations sur un pays en particulier. Dans le coin en haut à droite, on trouve un lien vers une section supplémentaire qui contient les adresses des sites Internet paneuropéens ou internationaux.

Pour consulter l'annuaire: <http://www.healthfirsteurope.org/index.php?pid=140>

Source: IAPO News

XIV. EVENEMENTS A VENIR

NOUVEAU!! 13 décembre 2007

Séminaire d'action, «Aspirations sociales, émotionnelles et créatives des usagers des services en santé mentale: des approches multi-agences de la réhabilitation et de la prévention de crise», Londres (Royaume Uni)

Ce nouveau séminaire d'action examinera les enjeux particuliers que rencontrent les professionnels impliqués dans les sujets relatifs à la santé mentale.

Pour de plus amples informations: le site internet du séminaire,

<http://www.lemosandcrane.co.uk/index.php?id=135>

14-16 décembre 2007

Atelier international sur le thème «Social investment and social protection as productive factors», Madrid (Espagne)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Thea Meinema, Tél +31 30 789 2148,

E-mail t.meinema@movisie.nl, ou visitez le site web du ICSW, www.icsw.org.

17-18 décembre 2007

Atelier international sur le thème «Harm Reduction and Relapse Prevention of Addictive Behaviors», Oslo (Norvège)

Pour de plus amples informations: visitez le site web d'Evidence,

<http://evidence.no/en/marlatt>

NOUVEAU! 29 janvier – 1 février 2008

Symposium de l'hiver 2008: «Addictive Disorders & Behavioral Health», Colorado Springs, Colorado (USA)

La IABMCP (International Academy of Behavioural Medicine, Counselling and Psychotherapy Inc.) sera le co-sponsor de ce 34ème symposium international qui a lieu chaque année en hiver et qui sera intitulé «Addictive Disorders and Behavioral Health».

Pour de plus amples informations: veuillez envoyer un email à l'Académie à l'adresse IABMCP@att.net,

ou visitez le site web de l'Académie, <http://www.iabmcp.net/symposium.htm>

23-25 janvier 2008

10^{ème} Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA,

http://www.smes-europa.org/Rome2007_10conf_SMES_UK.htm

NOUVEAU!! 20-22 février 2008

L'AIOP organise son congrès mondial à Budapest (Hongrie)

L'Alliance Internationale des Organisations de Patients (AIOP) organise le Congrès mondial des Patients, un événement unique qui va réunir des organisations de patients du monde entier et d'autres parties impliquées. Le Congrès est exclusivement réservé aux organisations de patients qui sont membre de l'AIOP.

Le programme du Congrès de 2008 sera axé sur les soins centrés sur le patient et sur l'implication du patient. D'autres thèmes seront abordés, comme l'information au patient, l'accès aux soins de santé et la sécurité du patient.

Pour de plus amples informations: le site internet du AIOP,

www.patientsorganizations.org/congress2008

NOUVEAU!! 27-29 février 2008

3^{ème} Forum pour une politique citoyenne en santé mentale d'Advocacy France, «Choisir sa vie: l'égalité des chances pour une vie indépendante», Paris (France)

Ce 3^{ème} Forum est coordonné par Advocacy France et organisé par un collectif inter-associatif, composé d'ONG européennes, et d'associations françaises et/ou communautaires.

Il veut être un espace d'expression, d'échange et de travail pour combattre l'exclusion et la discrimination.

Fort du précédent Forum, Advocacy France souhaite aller encore plus loin dans la place centrale donnée aux usagers pour animer et organiser ce forum. L'activité et la responsabilité des personnes handicapées sera mise en avant, tant dans les forums de discussion, qu'au cours des nombreuses activités d'expression qui seront proposées, animées ou co-animées par des personnes en situation de handicap et/ou de discrimination.

Ce Forum sera clairement inscrit dans le cadre de l'Année Européenne pour l'Égalité des Chances.

Pour de plus amples informations: personnes de contact, Martine Dutoit, E-mail mdutoit@erenis.fr, et Claude Deutsch, E-mail deutschclaud@neuf.fr

6-7 March 2008

8th INIC Annual Integrated Care Conference, Göteborg (Sweden)

For more information: visit INIC website,

http://www.integratedcarenetwork.org/Sweden2008/abstract_Call_Sweden2.pdf

10-12 mars 2008

Congrès mondial sur les soins de santé - Europe 2008, Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples information: visitez le site web dédié au congrès,

<https://www.worldcongress.com/events/HR08015/index.cfm?confCode=HR08015>

10-15 mars 2008

Festival international du film de santé, «ImagéSanté», Liège (Belgique)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au festival,

<http://www.imagesante.org/fr/e2006.php>

5-9 avril 2008

16^{ème} Congrès européen de psychiatrie de l'AEP, Nice (France)

Pour de plus amples informations: envoyez un E-mail à aep@kenes.com, ou visitez le site web dédié au congrès, <http://www.kenes.com/aep/>

14-15 avril 2008

Conférence «From Innovation to Practice: The Promise and Challenge of Achieving Recovery for All» ", Cambridge, Massachusetts (USA)

Cette conférence est parrainée par le centre de réhabilitation psychiatrique de l'Université de Boston, en collaboration avec l'Association mondiale de réhabilitation psychosociale. Elle abordera différents domaines grâce à des pré-conférences, des ateliers et des panels. Voici quelques-uns des sujets: «Ne pas faire usage de la force de prime abord: Promouvoir la réhabilitation et réduire la coercition», «Intégrer la santé et le bien-être dans les services de réhabilitation et de guérison» ou «Des services culturellement compétents pour les minorités souffrant de handicaps psychiatriques».

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la conférence,

<http://www.bu.edu/cpr/conference/>

NOUVEAU!!! 10-14 May 2008

Cours de formation de Grundtvig en 2008, «Des Parents engagés – cours de formation pour travailler avec des parents migrants dans l'éducation familiale», Wuppertal (Allemagne)

Grâce à ce cours organisé par la Paritätische Akademie, vous apprendrez des nouveautés dans le domaine de l'éducation familiale en échangeant des expériences avec vos collègues européens. Les compétences des participants originaires de différents pays européens vous donneront une compréhension globale de votre propre travail.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Nina Stücker, nina.stuecker@paritaet-nrw.org, Tél +49 202 28 22 338, ou consultez le site internet de la Paritätische Akademie, www.paritaetische-akademie.de

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence, <http://www.wpa2008granada.org>

7-9 août 2008

Conférence de SME 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations et pour vous abonner au bulletin MHE2008, veuillez visitez: www.mhe-aalborg.dk, ou contacter le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org

27-30 Août 2008

12^{ème} Symposium européen sur le Suicide et le Comportement suicidaire, «Working Together to Prevent Suicide: Research, Policy and Practice», Glasgow (Ecosse)

Dans la lignée des succès des précédentes rencontres, le 12^{ème} symposium réunira des universitaires, des décideurs politiques et des praticiens du monde entier.

Cette conférence a pour but de promouvoir la recherche, d'encourager une nouvelle vision des aspects de la suicidologie, de partager des points de vue et des expertises et de favoriser la collaboration entre la science, la politique et la pratique.

Pour de plus amples informations: contactez l'organisateur de la conférence, E-mail organising@esssb12.org

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org